



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الأمم المتحدة  
للزراعة

F

## CONSEIL

### Cent cinquante-neuvième session

Rome, 4-8 juin 2018

### Récapitulatif des priorités et initiatives régionales approuvées par les conférences régionales en 2018

#### Résumé

Le présent document, établi à la demande des Membres, contient un tableau récapitulatif des priorités et des initiatives régionales approuvées par les conférences régionales à leurs sessions de 2018, telles que présentées dans le document PC 124/2, soumis au Comité du Programme à sa cent vingt-quatrième session (mai 2018). On trouvera également dans le tableau un récapitulatif des priorités et initiatives régionales approuvées par la Conférence régionale pour le Proche-Orient à sa trente-quatrième session (Rome, 7-11 mai 2018) et par la Conférence régionale pour l'Europe à sa trente et unième session (Voronège, 16-18 mai 2018) et qui ne figurent pas dans le document soumis au Comité du Programme, les sessions de ces deux conférences régionales ayant eu lieu après finalisation du document, ainsi que les priorités stratégiques issues de la cinquième session de la Conférence régionale informelle pour l'Amérique du Nord (Washington [États-Unis d'Amérique], 18-19 avril 2018).

*Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail de des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*



CL 159



**Priorités pour 2018-2019 approuvées par les conférences régionales en 2018, par objectif stratégique et initiative régionale**

| Objectif stratégique (OS)   | Afrique (ARC)  |
|---|--|
| <b>OS 1</b><br><br>Contribuer à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre au point des approches globales, multisectorielles, multidisciplinaires et régionales aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques, stratégies et programmes tenant compte des avantages comparatifs et visant à favoriser une croissance agricole inclusive.</li> <li>- Faciliter le dialogue et la coordination intersectoriels entre les ministères concernés et les parties prenantes en vue d'atténuer la vulnérabilité de l'agriculture et des moyens d'existence ruraux face au changement climatique.</li> </ul>   |
| <b>OS 2</b><br><br>Rendre l'agriculture, les forêts et les pêches plus productives et plus durables         | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer la gestion efficace des eaux et des sols.</li> <li>- Encourager la promotion de la plateforme pour la prise en compte systématique de la biodiversité à l'appui de la mise en œuvre des initiatives relatives à la biodiversité.</li> <li>- Appuyer la compilation et la diffusion des bonnes pratiques en matière de gestion de la biodiversité de manière participative.</li> <li>- Promouvoir les connaissances, les marchés et le développement des filières d'ordre local s'agissant des semences/du matériel végétal des cultures/espèces secondaires.</li> <li>- Aider les pays à gérer les liens indissociables entre la nécessité d'accroître la productivité/production et, dans le même temps, la préservation de la biodiversité.</li> </ul>  |
| <b>OS 3</b><br><br>Réduire la pauvreté rurale   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendre l'agriculture compétitive, rentable, plus sûre sur le plan financier et social (protection sociale, filet de sécurité et systèmes de retraite), attrayante pour les jeunes et tenant compte des besoins particuliers des femmes.</li> <li>- Faciliter l'accès aux ressources productives (terres, financements, connaissances, informations, etc.) et créer des marchés pour les jeunes hommes et femmes entrepreneurs grâce à des programmes d'alimentation scolaire et d'autres marchés institutionnels.</li> <li>- Veiller à ce que les programmes d'enseignement et de formation fournissent aux jeunes les compétences et les connaissances qui sont appropriées pour le marché du travail et offrent des possibilités d'emploi décent dans les chaînes de valeur agroalimentaires.</li> <li>- Promouvoir des débouchés viables et décents en matière d'emploi et d'entrepreneuriat pour les jeunes, hommes et femmes, dans les activités rurales agricoles et non agricoles afin de s'attaquer aux causes profondes de l'émigration de détresse, de renforcer les liens entre zones rurales et zones urbaines et de réduire l'incidence des migrations.</li> <li>- Accroître les investissements responsables en faveur des jeunes afin de moderniser le secteur agricole en encourageant l'innovation et en intensifiant l'utilisation de technologies agricoles améliorées (matérielles et immatérielles), de systèmes d'information et d'applications des technologies de l'information et de la communication (TIC), et faire participer les jeunes à l'élaboration des politiques, au dialogue sur les politiques et au processus de prise de décisions les concernant.</li> <li>- Créer un environnement commercial plus propice, notamment en permettant au secteur privé de devenir le moteur de la création d'emplois et en renforçant les associations de jeunes et les organisations centrales du secteur agroalimentaire.</li> </ul> |
| <b>OS 4</b><br><br>Œuvrer à des systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs et plus efficaces         | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer l'amélioration de la productivité et de développement des chaînes de valeur (aussi OS 2).</li> <li>- Appuyer le développement des agro-industries, l'emploi des jeunes, (aussi OS 3).</li> </ul>  |

| Objectif stratégique (OS)   | Afrique (ARC)  |
|---|--|
| <b>OS 5</b><br>Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement de la résilience aux fins d'une gestion efficace des risques.</li> <li>- Lutte contre les organismes nuisibles et les maladies des animaux et des végétaux.</li> <li>- Appui aux pays dans leur élaboration de plans de mise en œuvre du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 en Afrique.</li> </ul>  |
| <b>Objectif 6</b>   |  |
| Changement climatique   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aider ses États Membres à rendre les systèmes alimentaires et agricoles et les moyens d'existence ruraux plus résilients face aux effets du changement climatique, en s'appuyant notamment sur sa Stratégie relative au changement climatique et conformément à l'accent mis sur le changement climatique dans le programme biennal 2018-2019.</li> <li>- Consolider les travaux entrepris avec les pays africains concernant leurs actions prioritaires en vue de la réalisation des ODD, l'affinage et la mise en œuvre de leurs contributions déterminées au niveau national (CDN), y compris la mobilisation des ressources.</li> </ul> |
| Parité hommes-femmes  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire en sorte que l'agriculture soit compétitive, rentable, sûre et attrayante des points de vue financier et social (protection sociale, retraite) pour les jeunes, et prendre aussi en considération les besoins particuliers des femmes.</li> </ul>   |
| Nutrition   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mener une action efficace en termes d'éducation, de plaidoyer et d'échange de connaissances afin d'assurer une alimentation de meilleure qualité prévenir la malnutrition sous toutes ses formes, et améliorer la nutrition.</li> <li>- S'attaquer aux incidences d'une urbanisation croissante et de la hausse des revenus sur les modes de consommation alimentaire et sur l'alimentation des personnes, notamment en misant sur l'éducation nutritionnelle, le renforcement des capacités et la sensibilisation.</li> </ul>  |

| Initiative régionale (IR)  | Afrique (ARC)   |
|--|---|
| <i>Engagement d'éliminer la faim en Afrique d'ici à 2025</i>                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégration de l'objectif Faim zéro dans toutes les activités de la FAO aux niveaux régional et des pays.</li> <li>- Promotion d'une approche axée sur les systèmes alimentaires au service d'une meilleure nutrition prenant véritablement en compte les effets de l'urbanisation, le changement climatique et les migrations, et la protection sociale.</li> <li>- Renforcement du soutien des politiques au niveau des pays, visant à créer des politiques et un environnement institutionnel propices, en mettant également en œuvre au niveau des pays les produits normatifs et les directives mondiaux de la FAO.</li> <li>- Renforcement des capacités de mise en œuvre des parties prenantes, notamment grâce à l'implication du secteur privé et des institutions financières internationales, au service d'une agriculture durable tenant compte de la nutrition, de la sécurité alimentaire et de la nutrition.</li> </ul>   |
| <i>Intensification durable de la production et développement des chaînes de valeur</i> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des systèmes alimentaires et agricoles durables grâce à la diffusion des principes essentiels de l'alimentation et de l'agriculture durables, à la sensibilisation, à la création de conditions propices au dialogue et à la mise en place de plateformes multipartites aux niveaux régional et à celui des pays.</li> <li>- Soutien apporté aux pays pour l'intégration des ODD dans leurs programmes pluriannuels et plans de mise en œuvre, garantissant ainsi une approche plus intégrée et stratégique de l'alimentation et de l'agriculture durables, qui est un élément clé de la réalisation de l'ODD 2; et la création d'une nouvelle génération de produits axés sur les connaissances multidisciplinaires et de portée mondiale sur la biodiversité, les écoles pratiques d'agriculture, la gestion de l'eau et des paysages, la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national, l'agroécologie, etc.</li> <li>- Promotion du développement de chaînes de valeur durables et inclusives s'appuyant sur des partenariats public-privé en faveur d'entreprises innovantes afin d'adopter une approche plus intégrée et globale pour aider les pays à réaliser les ODD; l'élaboration et la mise en œuvre de divers programmes phares pour intensifier le soutien au développement des systèmes alimentaires, notamment les systèmes alimentaires urbains, le commerce et l'intégration des marchés, l'approche «Un monde, une santé», le Programme d'action mondial sur la sécurité alimentaire et la</li> </ul> |

|  |   |
|--|---|
|  | <p>nutrition dans les petits États insulaires en développement (PEID); la réponse aux problèmes mondiaux tels que les maladies transfrontières et les ravageurs, la résistance aux antimicrobiens, les menaces en matière de sécurité sanitaire des aliments et les migrations; et la création de partenariats innovants avec les organismes des Nations Unies et organismes régionaux, les plateformes multipartites et les modalités de coopération Sud-Sud pour développer des systèmes agroalimentaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maladies et ravageurs transfrontières, résistance aux antimicrobiens, menaces sur la sécurité sanitaire des aliments et migrations; renforcer les partenariats novateurs avec les organismes des Nations Unies, les organisations régionales et les plateformes à parties prenantes multiples, ainsi que les modalités de coopérations Sud-Sud, afin de développer les systèmes agroalimentaires.</li> <li>- Soutien à des initiatives d'échelle régionale, en collaboration avec l'Union africaine et d'autres partenaires régionaux et sous-régionaux, afin d'intégrer les questions de migration et d'emplois décents pour les jeunes dans les plans nationaux de développement et les politiques, les stratégies et les programmes de développement agricole et rural, et prendre en compte les facteurs de migration, en valorisant le potentiel de développement qu'offre ce phénomène et en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte en tenant compte des besoins et des aspirations des femmes et des jeunes concernant les débouchés professionnels, l'accès aux ressources de production, les marchés et les forums de dialogue sur les politiques.</li> </ul> |
| <p><i>Renforcer la capacité d'adaptation dans les zones arides d'Afrique</i></p> | <p>Accompagnement des efforts de réduction de la vulnérabilité face aux risques, en reliant les approches de développement et démarches humanitaires pour le renforcement de la résilience, dans le contexte des crises/conflits prolongés, et en faveur d'une gestion efficace des risques liés aux ravageurs et aux maladies transfrontières touchant les animaux et les végétaux (légionnaire d'automne, grippe aviaire hautement pathogène, peste des petits ruminants, etc.).</p> <p>En prenant assise sur quatre piliers:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i) gouvernance des risques et plans d'investissement (soutien aux politiques de réduction des risques de catastrophe mises en œuvre dans les pays et à l'échelle régionale, soutien à une paix durable dans le contexte du Programme 2030);</li> <li>ii) informations sur les risques (Rapport mondial sur les crises, outils d'alerte rapide, évaluations de la sécurité alimentaire, etc.);</li> <li>iii) réduction des risques (ajout de la protection sociale aux programmes sur le renforcement de la résilience, analyse coûts-avantages portant sur la réduction des risques de catastrophe, le pastoralisme, etc.);</li> <li>iv) mesures de préparation et d'intervention face aux risques (transferts monétaires, lutte contre les maladies infectieuses à fort impact, gestion durable de la légionnaire d'automne en Afrique, etc.).</li> </ul>   |

| <b>Objectif stratégique (OS)</b>   | <b>Amérique latine et Caraïbes (LARC)</b>  |
|--|--|
| <p><b>OS 1</b></p> <p>Contribuer à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui à l'élaboration d'une approche axée sur les territoires touchés par la faim, la pauvreté extrême et qui sont vulnérables au changement climatique, dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Plan de la CELAC pour la sécurité alimentaire, la nutrition et l'élimination de la faim.</li> <li>- Aider les gouvernements, en collaboration avec d'autres institutions du système des Nations Unies, à perfectionner leurs instruments politiques, en vue d'opérer des avancées sensibles en matière de sécurité alimentaire et de nutrition parmi les communautés qui accusent un retard dans ce domaine, en déployant des efforts particuliers en direction des femmes rurales, des peuples autochtones, des populations de descendance africaine défavorisées et d'autres catégories vulnérables.</li> <li>- Aider les gouvernements à définir, élaborer et mettre en œuvre des politiques publiques, y compris pour la promotion du droit à l'alimentation, qui aient une incidence sur la transformation des systèmes alimentaires, afin de lutter contre la malnutrition, y compris l'excès pondéral, l'obésité et les carences en micronutriments dans la région.</li> <li>- Contribuer au renforcement des cadres institutionnels et juridiques et des systèmes d'information liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition, afin de renforcer les capacités consacrées à la mobilisation de ressources et à la mise en œuvre effective des politiques.</li> <li>- Mettre au point une stratégie axée sur l'accélération des efforts nationaux visant la réalisation des ODD dans les territoires qui ont pris du retard dans la réduction de la faim et de la pauvreté rurale, et qui sont plus vulnérables au changement climatique (tous OS).</li> </ul> |

| Objectif stratégique (OS)  | Amérique latine et Caraïbes (LARC)   |
|--|--|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Se concentrer sur des initiatives clairement susceptibles de donner des résultats concrets à grande échelle en faveur du développement durable et de la réalisation des ODD (tous OS).</li> <li>- Mobiliser ses nombreuses capacités et son expertise étendue pour trouver des solutions aux différents défis régionaux, par l'intermédiaire de mécanismes comme la coopération Sud-Sud et triangulaire, les fronts parlementaires contre la faim, et les partenariats, notamment avec la société civile et le secteur privé.</li> <li>- Promouvoir la volonté politique et la bonne gouvernance, notamment par la facilitation du développement et le renforcement des politiques, législations et réglementations; accompagner le suivi et l'évaluation des politiques et programmes et des progrès vers la réalisation des ODD; et réaliser l'objectif Faim zéro (Caraïbes).</li> <li>- Intensifier l'appui aux efforts nationaux de promotion et de réalisation progressive du droit à l'alimentation (Mésio-Amérique).</li> </ul>  |
| <p><b>OS 2</b></p> <p>Rendre l'agriculture, les forêts et les pêches plus productives et plus durables</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter l'échange de connaissances en matière d'innovation agricole, y compris dans les domaines de l'agroécologie, des biotechnologies et d'autres technologies, en faveur d'un développement rural durable.</li> <li>- Accompagner l'identification des Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial (SIPAM).</li> <li>- Favoriser la diffusion des Directives d'application volontaire pour l'élaboration de politiques agroenvironnementales en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi que la mobilisation de ressources financières à cet effet; Aider les gouvernements à renforcer et à préparer des programmes et initiatives aux échelons nationaux, régionaux et mondiaux relatifs à l'utilisation durable de la biodiversité et des ressources naturelles, à l'adaptation au changement climatique, l'atténuation de ses effets et la gestion des risques de catastrophe dans le secteur agricole dont la pêche et dans l'élaboration de politiques environnementales innovantes prévoyant l'inclusion socioéconomique de l'agriculture familiale.</li> <li>- Aider les pays à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), notamment dans l'élaboration et la mise en application des contributions déterminées au niveau national et celles des plans nationaux pour l'adaptation.</li> <li>- Aider les gouvernements à accéder à des sources de financement en faveur de l'action climatique et de l'environnement à l'échelle mondiale, en développant leurs capacités et en facilitant la coopération internationale.</li> <li>- Organiser un dialogue régional avec les acteurs concernés pour donner suite au Dialogue à parties prenantes multiples sur l'intégration de la biodiversité qui doit se tenir en mai 2018, afin de contribuer à l'élaboration de la stratégie de la FAO pour la biodiversité.</li> <li>- Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre d'une Initiative régionale sur la croissance bleue au service de la sécurité alimentaire, de la réduction de la pauvreté et de la gestion durable des ressources aquatiques, en prenant en compte les résultats de la Réunion de haut niveau sur l'Initiative croissance bleue pour l'Amérique latine et les Caraïbes, qui s'est tenue en novembre 2017.</li> <li>- Apporter un appui technique aux organismes compétents s'agissant des subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, et en particulier à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (pêche INDNR).</li> <li>- Appuyer la mise en place d'une stratégie intégrée visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche INDNR dans la région, au moyen notamment de l'application de l'Accord sur les mesures du ressort de l'État du port et d'autres instruments internationaux complémentaires.</li> <li>- Appuyer la gestion, la conservation, la production et le commerce durables des produits halieutiques et aquacoles, ainsi que les efforts visant à traiter les effets négatifs du changement climatique sur le secteur.</li> <li>- Appuyer l'élaboration de stratégies et de politiques de conservation et de rétablissement des forêts et des sols dégradés, en encourageant les pays à investir dans des initiatives nationales sur les systèmes de production agroforestiers, agroécologiques et biologiques, en particulier dans le secteur de l'agriculture familiale, et d'appuyer les initiatives d'échange de données d'expérience aux niveaux mondial et régional.</li> <li>- Encourager la FAO à renforcer la coopération et la coordination entre les pays afin qu'ils échangent des données d'expérience sur la gestion des ressources hydriques et les technologies sociales, à l'appui de l'élaboration de programmes et d'initiatives nationaux et régionaux de lutte contre la sécheresse, la dégradation des terres et la désertification, en particulier dans le Couloir sec d'Amérique centrale.</li> <li>- Promouvoir la gouvernance et l'utilisation durable des ressources naturelles (Caraïbes).</li> <li>- Reconnaître et mettre au premier plan la contribution de la pêche et de l'aquaculture à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à l'élimination de la pauvreté (Amérique du Sud).</li> </ul> |

| Objectif stratégique (OS)  | Amérique latine et Caraïbes (LARC)   |
|--|--|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Apporter une assistance technique aux pays, afin qu'ils puissent accéder à des mécanismes permettant de différencier les produits agroécologiques et biologiques sur les marchés internationaux et renforcer les chaînes de valeur et les noyaux d'activité, en vue d'une meilleure compétitivité (Amérique du Sud).</li> <li>- Renforcer les mesures visant à atténuer les effets du changement climatique et à s'y adapter, afin d'améliorer la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et de favoriser le développement des moyens d'existence en zones arides, notamment par une gestion efficace des ressources hydriques (Amérique du Sud).</li> </ul>   |
| <p><b>OS 3</b></p> <p>Réduire la pauvreté rurale</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Apporter un appui aux gouvernements dans la mise au point et le renforcement de stratégies intégrées visant à éliminer la pauvreté en milieu rural, à renforcer la protection sociale grâce à l'inclusion économique, et à traiter en particulier les inégalités entre les sexes et les ethnies, ainsi qu'à créer des emplois et susciter l'entrepreneuriat parmi les jeunes ruraux en vue d'une revitalisation économique et sociale des territoires ruraux.</li> <li>- Aider les gouvernements à traiter les causes de l'exode rural, provoqué par le manque de débouchés, l'insécurité alimentaire, la pauvreté rurale, jouissance limitée des ressources et services, la violence et l'exposition aux risques environnementaux.</li> <li>- Aider les gouvernements à renforcer leurs dispositifs en faveur de l'agriculture familiale, dans le cadre de la Décennie de l'agriculture familiale proclamée par l'ONU, en veillant en particulier à doter ceux-ci d'un potentiel de préservation de la diversité biologique, de gestion durable des ressources naturelles et par là-même celui d'instaurer des conditions propices à un recul de la pauvreté rurale, de la faim et de la malnutrition, et de favoriser un modèle d'activité lucratif.</li> <li>- Soutenir le rôle que jouent la pêche et l'aquaculture, en particulier les artisans pêcheurs et aquaculteurs et la pêche aux petits métiers, dans l'élimination de la pauvreté, de la faim et de la malnutrition.</li> <li>- Apporter un appui à la conception et à la mise en place de politiques publiques, ainsi qu'à l'instauration d'espaces de dialogue entre gouvernements et organisations de la société civile, à la collaboration multisectorielle et aux partenariats public-privé, y compris en promouvant les associations de producteurs, de sorte que les systèmes agroalimentaires produisent des bienfaits nutritionnels, sociaux, environnementaux et économiques équilibrés et permettent un élargissement des perspectives des exploitants familiaux, des jeunes et des milieux ruraux pauvres et la création de débouchés pour une production commercialement viable et pour les petites et moyennes entreprises (PME) rurales.</li> <li>- Continuer de renforcer l'articulation des programmes de protection sociale et de l'inclusion productive, en vue de l'élimination de la pauvreté rurale (Mésio-Amérique).</li> <li>- Appuyer les pays dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de protection sociale, en particulier de programmes qui mettent l'accent sur la production (Amérique du Sud).</li> </ul> |
| <p><b>OS 4</b></p> <p>Œuvrer à des systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs et plus efficaces</p>           | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer l'élaboration et l'adoption d'un code de conduite international d'application volontaire pour la prévention et la réduction des pertes et du gaspillage de nourriture.</li> <li>- Aider les pays à bénéficier d'un système de commerce agricole international qui soit ouvert, équitable et transparent et qui facilite ainsi l'accès au marché et la commercialisation des produits agricoles, afin que les petits exploitants familiaux et des petits producteurs puissent à leur tour bénéficier de ces avantages.</li> <li>- Promouvoir l'adoption d'un code de conduite d'application volontaire pour la réduction des pertes et du gaspillage de denrées alimentaires (Mésio-Amérique).</li> <li>- Appuyer les efforts déployés par les pays pour réduire les pertes et le gaspillage de denrées alimentaires (Amérique du Sud).</li> </ul>   |
| <p><b>OS 5</b></p> <p>Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aider les gouvernements à renforcer et à préparer des programmes et initiatives aux échelons nationaux, régionaux et mondiaux relatifs à l'utilisation durable de la biodiversité et des ressources naturelles, à l'adaptation au changement climatique, l'atténuation de ses effets et la gestion des risques de catastrophe dans le secteur agricole dont la pêche et dans l'élaboration de politiques environnementales innovantes prévoyant l'inclusion socioéconomique de l'agriculture familiale.</li> <li>- Aider les pays à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), notamment dans l'élaboration et la mise en application des contributions déterminées au niveau national et des plans nationaux pour l'adaptation qui leur ont été demandées.</li> <li>- Aider à renforcer la résilience aux catastrophes naturelles et aux crises alimentaires (Haïti).</li> </ul>   |

| Objectif stratégique (OS) | Amérique latine et Caraïbes (LARC)  |
|---------------------------|---|
| Objectif 6                |   |
| Qualité technique         | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer une expertise technique en accord avec les besoins de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ceux de l'accomplissement des objectifs spécifiques de la FAO, et redéfinir ses cibles en matière de compétences professionnelles, parité hommes-femmes et diversité géographique dans son personnel.</li> <li>- Prendre en compte la nécessité de respecter un équilibre géographique dans le recrutement des consultants, en particulier auprès des pays en développement, en se conformant aux critères de répartition géographique applicables aux fonctionnaires, et sans cesser de faire de la valeur individuelle le premier des critères de recrutement.</li> <li>- Mettre en œuvre une stratégie de mobilisation du personnel et des ressources à l'appui des mandats de la conférence régionale.</li> </ul>   |
| Parité hommes-femmes      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Apporter un appui aux gouvernements dans la mise au point et le renforcement de stratégies intégrées visant à éliminer la pauvreté en milieu rural, à renforcer la protection sociale grâce à l'inclusion économique, et à traiter en particulier les inégalités entre les sexes et les ethnies, ainsi qu'à créer des emplois et susciter l'entrepreneuriat parmi les jeunes ruraux en vue d'une revitalisation économique et sociale des territoires ruraux.</li> </ul>   |
| Changement climatique     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aider les gouvernements à renforcer et à préparer des programmes et initiatives aux échelons nationaux, régionaux et mondiaux relatifs à l'utilisation durable de la biodiversité et des ressources naturelles, à l'adaptation au changement climatique, l'atténuation de ses effets et la gestion des risques de catastrophe dans le secteur agricole dont la pêche et dans l'élaboration de politiques environnementales innovantes prévoyant l'inclusion socioéconomique de l'agriculture familiale.</li> <li>- Aider les pays à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), notamment dans l'élaboration et la mise en application des contributions déterminées au niveau national et des plans nationaux pour l'adaptation qui leur ont été demandées.</li> <li>- Aider les gouvernements à accéder à des sources de financement en faveur de l'action climatique et de l'environnement à l'échelle mondiale, en développant leurs capacités et en facilitant la coopération internationale.</li> <li>- Aider les États Membres à élaborer des politiques destinées aux territoires où la faim, la pauvreté extrême et la vulnérabilité face au changement climatique sont les plus présentes, dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Plan de la CELAC pour la sécurité alimentaire, la nutrition et l'élimination de la faim.</li> <li>- Aider les pays à renforcer les mesures visant à atténuer les effets du changement climatique et à s'y adapter, afin d'améliorer la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et de favoriser le développement des moyens d'existence en zones arides, notamment par une gestion efficace des ressources hydriques.</li> <li>- Promouvoir l'atténuation du changement climatique, l'adaptation à ses effets et la réduction des risques de catastrophe. et mobiliser des ressources auprès des sources de financement mondiales en faveur de l'action climatique et de l'environnement, y compris dans le reclassement des pays de la Communauté des Caraïbes dans le contexte du Fonds mondial pour le climat (Caraïbes).</li> <li>- Profiter pleinement des instruments donnant accès à des sources de financement de l'action climatique et voir en la FAO un allié naturel dans la formulation de projets et la mobilisation de ressources (Mésio-Amérique).</li> </ul> |
| Nutrition                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir un appui aux travaux d'exécution complémentaires du Cadre d'action de la Deuxième conférence internationale sur la nutrition (CIN2) et aux réseaux et initiatives d'échelon régional destinés à l'accomplissement des objectifs de la Décennie d'action des Nations Unies sur la nutrition.</li> <li>- Promouvoir des régimes nutritifs qui passent notamment par la consommation de poisson, de viande et de produits frais, afin de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition.</li> <li>- Contribuer à l'amélioration des instruments politiques des pays conçus pour réaliser des progrès sensibles en matière de sécurité alimentaire et de nutrition dans les communautés qui prennent du retard, l'accent étant mis sur les femmes en milieu rural, les peuples autochtones, les populations d'ascendance africaine et d'autres catégories vulnérables.</li> <li>- Aider les gouvernements à définir, élaborer et mettre en œuvre des politiques publiques, y compris pour la promotion du droit à l'alimentation, qui aient une incidence sur la transformation des systèmes alimentaires, afin de lutter contre la malnutrition, y compris l'excès pondéral, l'obésité et les carences en micronutriments dans la région.</li> </ul>   |



| Objectif stratégique (OS) | Amérique latine et Caraïbes (LARC)   |
|---------------------------|--|
|                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir un appui aux travaux d'exécution complémentaires du Cadre d'action de la Deuxième conférence internationale sur la nutrition (CIN2) et aux réseaux et initiatives d'échelon régional destinés à l'accomplissement des objectifs de la Décennie d'action des Nations Unies sur la nutrition.</li> <li>- Contribuer au renforcement des cadres institutionnels et juridiques et des systèmes d'information liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition, afin de renforcer les capacités consacrées à la mobilisation de ressources et à la mise en œuvre effective des politiques.</li> <li>- Promouvoir des régimes nutritifs qui passent notamment par la consommation de poisson, de viande et de produits frais, afin de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition.</li> <li>- Lutter contre l'obésité grâce à la production et à la consommation d'aliments sains, sûrs et nutritifs.</li> <li>- Apporter un appui aux pays afin qu'ils améliorent leurs niveaux de nutrition, principalement au moyen d'une promotion multisectorielle de l'éducation nutritionnelle et, dans la mesure du possible, avec le secteur privé, en veillant à la question des conflits d'intérêt (Mésio-Amérique, Amérique du Sud).</li> </ul> |

| Initiative régionale (IR)   | Amérique latine et Caraïbes (LARC)  |
|---|---|
| <i>L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim</i>            | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Redonner une impulsion aux progrès de l'Amérique latine vers l'objectif «Faim zéro», en mettant l'accent sur les territoires ruraux où les niveaux d'insécurité alimentaire et nutritionnelle restent largement supérieurs aux moyennes nationales, par: <ul style="list-style-type: none"> <li>i) le renouvellement de l'engagement politique à éliminer la faim, notamment dans les territoires susdits;</li> <li>ii) l'appui à l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques et d'instruments visant à éliminer la faim, en mettant l'accent sur les territoires et populations vulnérables;</li> <li>iii) l'appui à la mobilisation de ressources pour faire face à l'insécurité alimentaire dans les territoires les plus en retard;</li> <li>iv) l'appui à la production et l'analyse de données servant à évaluer les résultats et prendre des décisions éclairées tant au niveau des programmes qu'au niveau des indicateurs des ODD;</li> </ul> </li> <li>- Freiner et commencer à inverser l'augmentation inquiétante des taux d'excès pondéral et d'obésité en mettant en œuvre le train de mesures proposé comme suit: <ul style="list-style-type: none"> <li>i) encourager la production d'aliments sains, issus autant que possible de l'agriculture familiale</li> <li>ii) renforcer l'offre d'aliments variés et sains pour toute la population, notamment les franges vulnérables;</li> <li>iii) renforcer le commerce de manière à augmenter l'offre d'aliments sains et plus nutritifs pour toute la population, notamment par des partenariats avec le secteur privé qui favoriseraient la présence de ces aliments dans les supermarchés et autres types de chaînes de distribution, en premier lieu dans les zones urbaines et rurales;</li> <li>iv) utiliser les programmes de protection sociale pour mettre à bas les barrières économiques qui restreignent l'accès à une alimentation suffisante et saine;</li> <li>v) mettre en place des initiatives d'éducation alimentaire et nutritionnelle et établir des recommandations nutritionnelles;</li> <li>vi) appuyer la conception de politiques et réglementations encadrant la vente, le conditionnement et la promotion d'aliments contenant une forte proportion de sucre, de graisses et de sel afin d'en limiter la consommation.</li> </ul> </li> </ul> |
| <i>Agriculture familiale et systèmes alimentaires inclusifs pour un</i> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribuer à réduire considérablement la pauvreté et l'extrême pauvreté en milieu rural, notamment en élargissant l'accès des populations les plus vulnérables aux moyens de production et aux services dans les zones rurales de la région, et en tissant des liens entre systèmes de protection sociale et stratégies d'intégration productive.</li> <li>- Aider les pays à revitaliser leurs territoires ruraux, en premier lieu les plus en retard, dans le but de réduire les pressions migratoires, d'offrir des perspectives aux populations rurales et de gommer les disparités entre les territoires et en leur sein même.</li> </ul>   |

| Initiative régionale (IR)   | Amérique latine et Caraïbes (LARC)  |
|---|---|
| <i>développement rural durable.</i>   | <p>Les domaines d'intervention sont les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i) favoriser le renouvellement de l'engagement politique et des investissements publics de meilleure qualité pour éradiquer la pauvreté rurale, en mettant l'accent sur les territoires où le nombre de personnes pauvres ou le taux de pauvreté sont les plus élevés;</li> <li>ii) appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques de développement inclusif et durable des territoires, qui promeuvent une amélioration des conditions de vie des populations rurales en s'attaquant aux problèmes de pauvreté, d'inégalité, d'intégration productive des femmes, des autochtones et des jeunes, des effets du changement climatique et de la nécessité de favoriser l'intégration des exploitants familiaux aux marchés;</li> <li>iii) renforcer les capacités pour moderniser et consolider le cadre institutionnel, afin de permettre aux gouvernements nationaux et infra-nationaux d'intervenir avec plus d'efficacité et d'efficience, en surmontant les barrières qui empêchent l'indispensable intervention interorganisations ainsi que la participation et l'autonomisation des communautés rurales, tout en tâchant de lier systèmes de protection sociale et stratégies d'intégration productive.</li> </ul> |
| <i>Utilisation durable des ressources naturelles, adaptation au changement climatique et gestion des risques de catastrophe</i> | <p>Améliorer la durabilité et la résilience de l'agriculture face au changement climatique, par une action à deux volets:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i) réduire l'impact des systèmes agroalimentaires sur l'environnement;</li> <li>ii) promouvoir et appuyer la gestion du risque de catastrophes afin de rendre l'agriculture résiliente.</li> </ul> <p>Renforcer les financements et les capacités requises pour adapter l'agriculture au changement climatique en:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i) élaborant des cadres politiques et des capacités institutionnelles permettant l'adaptation de l'agriculture au changement climatique;</li> <li>ii) aidant les pays de la région à obtenir des financements internationaux pour les mesures climatiques et environnementales.</li> </ul>   |

| Objectif stratégique (OS)  | Asie et Pacifique (APRC)   |
|--|--|
| <p><b>OS 1</b></p> <p>Contribuer à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nutrition et sécurité sanitaire des aliments.</li> <li>- Mener à bien des travaux d'analyse pour trouver des solutions aux problèmes posés par la malnutrition dans ses trois dimensions dans la région Pacifique.</li> <li>- Travailler avec les États Membres, en collaboration et en partenariat avec des institutions sous-régionales, régionales et internationales, afin de fournir des avis sur les politiques et de contribuer au renforcement des capacités tout en s'appuyant sur les travaux normatifs de l'Organisation.</li> <li>- Élaborer des systèmes alimentaires en tenant compte de la dimension nutritionnelle et, par le biais de mesures touchant l'agriculture et les filières agroalimentaires, favoriser l'instauration d'un environnement dans lequel la nutrition occupe une place centrale.</li> <li>- Mener des actions coordonnées et multisectorielles selon une approche fondée sur la durabilité des systèmes alimentaires au service d'une alimentation saine.</li> <li>- Fournir un appui pour améliorer la protection sociale, la planification de la nutrition et l'éducation nutritionnelle.</li> <li>- Aider les pays à repérer les possibilités de partenariat entre les secteurs public et privé, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud et d'autres mécanismes.</li> <li>- Aider les pays à renforcer leurs contributions sectorielles dans le cadre du Programme 2030 (tous OS).</li> <li>- Aider les pays à améliorer les systèmes de suivi et de communication d'informations sur les activités entreprises au niveau sectoriel, de manière transparente (tous OS).</li> <li>- Travailler avec les pays pour nouer des partenariats entre secteurs public et privé et collaborer à la définition, au financement et à la mise en œuvre d'activités sectorielles (tous OS).</li> </ul> |

| Objectif stratégique (OS)  | Asie et Pacifique (APRC)  |
|--|---|
| <p><b>OS 2</b></p> <p>Rendre l'agriculture, les forêts et les pêches plus productives et plus durables</p>           | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Épauler les productions durables et la résilience face au changement climatique (aussi OS 5).</li> <li>- Productivité et diversification agricoles; Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial (SIPAM); services écosystémiques et biodiversité, réduction des risques et résilience; innovation et technologies; gestion durable des ressources édaphiques et hydriques.</li> <li>- Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port et la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, pour une pêche durable.</li> <li>- Accélérer l'intégration du Programme d'action mondial aux principaux forums régionaux du Pacifique et promouvoir la création de nouveaux partenariats ou une collaboration renforcée avec les partenaires existants afin d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition dans la région Pacifique.</li> <li>- Aider les gouvernements à élaborer des instruments politiques qui favorisent la croissance du secteur agricole au moyen de pratiques durables et stimulent l'innovation, la productivité et la rentabilité.</li> <li>- Aider les gouvernements à mettre au point des outils et des pratiques permettant une gestion plus efficace des ressources naturelles, notamment des ressources pédologiques et hydriques.</li> </ul>  |
| <p><b>OS 3</b></p> <p>Réduire la pauvreté rurale</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Autonomisation des femmes et des filles en milieu rural.</li> <li>- Prêter appui aux ménages ruraux, en particulier aux petits exploitants et aux agriculteurs familiaux, pour les aider à accroître leurs revenus et à améliorer leurs conditions de vie.</li> <li>- Aider les gouvernements à renforcer leurs trains de mesures en faveur de la petite exploitation, dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale, et faire en sorte que ces exploitations donnent leur plein potentiel et participent à la poursuite des objectifs de développement durable du Programme 2030.</li> </ul>  |
| <p><b>OS 4</b></p> <p>Œuvrer à des systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs et plus efficaces</p>           | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de chaînes de valeur inclusives; pertes et gaspillages de nourriture.</li> <li>- Mener des actions coordonnées et multisectorielles selon une approche fondée sur la durabilité des systèmes alimentaires au service d'une alimentation saine.</li> <li>- Renforcer la collaboration tripartite entre la FAO, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et aider les pays à renforcer leurs capacités de mettre en œuvre des mesures conformes aux normes du Codex Alimentarius et de la CIPV.</li> <li>- Moderniser les cadres réglementaires et les cadres de contrôle relatifs à la sécurité sanitaire des aliments dans la région, fournir des orientations sur leur conception et renforcer les capacités à cet égard, et poursuivre les travaux d'élaboration d'indicateurs de la sécurité sanitaire des aliments.</li> <li>- Favoriser un environnement qui, en plus d'être propice à la recherche et à l'innovation, donne des moyens d'action aux acteurs du secteur, notamment les microentreprises, les petites et moyennes entreprises et les petits agriculteurs, pour qu'ils puissent mettre en œuvre les meilleures pratiques internationales ainsi que les normes d'application volontaire, et obtenir des certifications en matière de salubrité alimentaire susceptibles d'ouvrir de nouveaux débouchés.</li> <li>- Élaborer des systèmes alimentaires en tenant compte de la dimension nutritionnelle et, par le biais de mesures touchant l'agriculture et les filières agroalimentaires, favoriser l'instauration d'un environnement dans lequel la nutrition occupe une place centrale.</li> <li>- Fournir une assistance technique en vue d'élaborer des solutions spécialement adaptées aux PEID du Pacifique (tous OS).</li> </ul> |
| <p><b>OS 5</b></p> <p>Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ravageurs et maladies animales et végétales transfrontières.</li> <li>- Appliquer des stratégies «Un monde, une santé» pour lutter contre les maladies d'origine alimentaire et les maladies animales et végétales transfrontières, réduire la résistance aux antimicrobiens et les résidus de substances chimiques et créer des conditions favorables à l'adoption de normes d'application volontaire et de codes d'usage dans la région Asie.</li> <li>- Développer les interventions menées dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments et les approches «Un monde, une santé» dans le Pacifique en vue de réduire les risques sanitaires liés aux parasites alimentaires et à l'utilisation de produits chimiques et d'instaurer des systèmes efficaces de contrôle des importations fondés sur l'analyse des risques.</li> <li>- Continuer d'aider les pays à intégrer l'agriculture dans leurs politiques, stratégies et programmes nationaux en matière de changement climatique et de gestion et réduction des risques de catastrophe.</li> </ul>  |
| <p><b>Objectif 6</b></p>   |   |

| Objectif stratégique (OS) | Asie et Pacifique (APRC)   |
|---------------------------|--|
| Qualité technique         | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à ce que les compétences techniques répondent aux besoins du Programme 2030 et des objectifs stratégiques de la FAO, notamment par un rajeunissement, un remodelage des compétences professionnelles, de la parité hommes-femmes et de la représentation géographique dans son personnel, sans entamer la capacité des bureaux décentralisés à répondre sans délais aux besoins exprimés par les pays et tout en respectant les directives des Nations Unies dans ce domaine.</li> </ul>  |
| Statistiques              | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Données et analyses pour la prise de décision, le suivi et l'évaluation.</li> <li>- Renforcement des capacités en matière de collecte de données statistiques, de suivi des ODD et d'établissement de rapports sur les progrès accomplis.</li> </ul>  |
| Parité hommes-femmes      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Œuvrer avec les pays pour faire en sorte que les interventions visant les systèmes alimentaires soient pensées dans un souci d'égalité entre les hommes et les femmes, en tenant compte des besoins et perspectives propres à chacun des deux sexes.</li> <li>- Autonomisation des femmes et des filles en milieu rural.</li> </ul>   |
| Changement climatique     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter l'accès des pays aux financements en rapport avec les questions climatiques pour qu'ils puissent investir dans des activités prioritaires au niveau national, afin de faire face aux risques et de saisir les opportunités dans le domaine agricole, conformément aux contributions déterminées au niveau national, aux plans de mise en œuvre agricole du Cadre d'action de Sendai et aux autres politiques et stratégies en matière de changement climatique.</li> <li>- Continuer d'aider les pays à intégrer l'agriculture dans leurs politiques, stratégies et programmes nationaux en matière de changement climatique.</li> </ul>  |
| Nutrition                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir un appui pour améliorer la protection sociale, la planification de la nutrition et l'éducation nutritionnelle.</li> <li>- Élaborer des systèmes alimentaires en tenant compte de la dimension nutritionnelle et, par le biais de mesures touchant l'agriculture et les filières agroalimentaires, favoriser l'instauration d'un environnement dans lequel la nutrition occupe une place centrale.</li> <li>- Créer un réseau régional dans le cadre de l'Initiative interrégionale, en partenariat avec d'autres institutions et partenaires au développement, en vue de mener des actions efficaces en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition et s'inscrivant dans le cadre du Programme d'action mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition.</li> </ul> |

| Initiative régionale (IR)    | Asie et Pacifique (APRC)   |
|------------------------------|--|
| <i>Faim zéro</i>             | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un environnement davantage propice à la gouvernance en matière de sécurité alimentaire et de nutrition dans les États Membres.</li> <li>- Des études et des conseils reposant sur des données probantes pour améliorer les politiques relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition dans la région.</li> <li>- Des systèmes alimentaires et agricoles durables et inclusifs renforcés dans les États Membres.</li> </ul>  |
| <i>Croissance bleue</i>      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration de la gestion des pêches et de la protection des écosystèmes aquatiques et de la biodiversité.</li> <li>- Élargissement des pratiques et systèmes de gestion et de production novateurs dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture pour une production plus efficiente et plus durable via une approche intersectorielle des systèmes alimentaires.</li> <li>- Renforcement de chaînes de valeur inclusives et faisant une place aux femmes dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture.</li> <li>- Augmentation de la résilience des secteurs de la pêche et de l'aquaculture dans la région.</li> </ul> |
| <i>Changement climatique</i> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des capacités des États Membres à intensifier l'adaptation, à augmenter la résilience et à réduire les émissions émanant des secteurs de l'agriculture.</li> <li>- Meilleure intégration de l'agriculture et de la sécurité alimentaire dans le programme d'action relatif au changement climatique et à la réduction des risques de catastrophe.</li> <li>- Renforcement du rôle de la FAO dans le partage des connaissances et l'instauration de partenariats.</li> </ul>  |
| «Un monde, une santé»        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Orientations relatives aux processus fondés sur des données probantes.</li> <li>- Mise en place d'un environnement favorable aux prises de décisions multisectorielles.</li> <li>- Actes de gestion des risques s'inscrivant dans la démarche «Un monde, une santé».</li> </ul>   |

|  |  |
|--|--|
| <i>Initiative interrégionale sur les petits États insulaires en développement - Composante Pacifique</i> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des données probantes à l'appui des mesures stratégiques multisectorielles.</li> <li>- Meilleures durabilité, résilience et prise en compte de la nutrition dans les systèmes alimentaires des petits États insulaires en développement du Pacifique.</li> <li>- Élargissement des mesures visant à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition dans les principaux groupes cibles.</li> </ul> |
|--|--|

| Objectif stratégique (OS)   | Proche-Orient et Afrique du Nord (NERC)   |
|---|---|
| <b>OS 1</b><br><br>Contribuer à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir les initiatives régionales de mobilisation et d'accroissement des investissements en faveur de l'agriculture.</li> <li>- Aider les pays en situation de crise à mettre en œuvre des programmes axés sur la sécurité alimentaire et la nutrition.</li> <li>- Améliorer l'accès aux informations sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour faciliter le processus décisionnel, favoriser la mise en place de systèmes alimentaires efficaces et inclusifs, et renforcer la résilience des ménages.</li> </ul>  |
| <b>OS 2</b><br><br>Rendre l'agriculture, les forêts et les pêches plus productives et plus durables         | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégrer l'agroécologie dans les initiatives régionales existantes et de renforcer ses activités relatives à l'agroécologie dans le contexte de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028), de la Décennie d'action des Nations Unies sur la nutrition (2016-2025) et des ODD.</li> <li>- Aider les pays à s'appuyer sur les résultats atteints dans le cadre de la coopération Sud-Sud ou triangulaire pour améliorer la coopération et la mise en commun des données d'expérience dans le domaine de l'agroécologie.</li> <li>- Aider les pays à collaborer avec les autres organisations partenaires actives et les organisations régionales et internationales de recherche pour promouvoir l'agroécologie et la transposer à plus grande échelle.</li> <li>- Renforcer les capacités des pays dans les domaines relatifs à l'agroécologie s'agissant de l'adaptation au changement climatique, de la sécurité alimentaire et de nutrition, y compris l'appui à la remise en état des terres dégradées, au suivi et à l'évaluation de la dégradation des terres et les activités de gestion des parcours et de conservation de la biodiversité.</li> <li>- Aider les pays à adopter des technologies agricoles modernes comme l'hydroponie et l'agriculture biologique de façon à attirer les jeunes.</li> <li>- Aider les pays membres à intensifier leur action afin d'encourager l'adoption de nouvelles techniques et pratiques agricoles ainsi que de nouvelles cultures pour favoriser l'agriculture non irriguée.</li> <li>- Aider les Membres à résoudre le problème de la mortalité des poissons due à la contamination et aux incidences du changement climatique et à s'atteler à la question importante qu'est l'élimination de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (pêche INDNR).</li> <li>- Renforcer immédiatement le soutien apporté dans le contexte de la lutte contre le charançon rouge du palmier, au moyen des actions suivantes:               <ul style="list-style-type: none"> <li>• mener des projets dans les pays et en assurer une assistance technique;</li> <li>• transférer l'expérience pratique acquise par les différents pays afin d'obtenir rapidement des résultats sur le terrain;</li> <li>• avoir recours à une stratégie intégratrice afin d'améliorer la coopération entre les pays;</li> <li>• renforcer les synergies entre les organisations régionales et internationales et entre les instituts de recherche régionaux et nationaux dans la mise en œuvre du cadre convenu et des stratégies adoptées à l'échelle régionale pour lutter contre le charançon rouge du palmier et l'éradiquer;</li> <li>• établir des cartes précises des zones touchées par le charançon rouge du palmier;</li> <li>• encourager un travail de recherche afin de pouvoir diagnostiquer la présence du ravageur à un stade précoce et ainsi enrayer sa propagation.</li> </ul> </li> </ul> |
| <b>OS 3</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Échanger et mettre en commun les connaissances, les pratiques optimales et les bons résultats obtenus - dans la région et en dehors - s'agissant de la limitation des migrations rurales et des possibilités d'emploi, et promouvoir la coopération Sud-Sud.</li> </ul>  |

| Objectif stratégique (OS)   | Proche-Orient et Afrique du Nord (NERC)  |
|---|--|
| Réduire la pauvreté rurale  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Instaurer des politiques qui empêchent le morcellement des terres, trouver des solutions pour résorber l'écart entre villes et campagnes et se pencher sur la question de l'emploi décent dans le secteur agricole en vue de limiter l'émigration rurale des jeunes, hommes et femmes.</li> <li>- Aider les pays à adopter des technologies agricoles modernes comme l'hydroponie et l'agriculture biologique de façon à attirer les jeunes.</li> <li>- Fournir un appui à la création de coopératives agricoles et à leur renforcement.</li> </ul>   |
| <b>OS 4</b><br><br>Œuvrer à des systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs et plus efficaces           | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer l'accès aux informations sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour faciliter le processus décisionnel, favoriser la mise en place de systèmes alimentaires efficaces et inclusifs.</li> </ul>  |
| <b>OS 5</b><br><br>Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aider les pays de la région Proche-Orient et Afrique du nord à mettre en place un programme de coopération régionale conforme à l'approche «Un monde, une santé», afin de: i) coordonner les efforts régionaux visant à lutter contre les ravageurs et maladies transfrontières; et ii) améliorer le fonctionnement des services nationaux spécialisés dans la santé des végétaux et des animaux, terrestres et aquatiques, pour assurer une lutte plus rapide et plus efficace contre les maladies transfrontières, en particulier contre celles qui affligent les pauvres en milieu rural.</li> <li>- Aider les pays en proie à des crises ou des conflits à mettre en place des systèmes de quarantaine ou à rétablir ceux qui ont été détruits, ainsi qu'à renforcer ces systèmes.</li> <li>- Aider les Membres à résoudre le problème de la mortalité des poissons due à la contamination et aux incidences du changement climatique et à s'atteler à la question importante qu'est l'élimination de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (pêche INDNR).</li> <li>- Aider les pays à mettre en œuvre le programme régional concernant le charançon rouge du palmier, à créer des programmes régionaux similaires pour lutter contre la légionnaire d'automne et d'autres organismes nuisibles ou maladies d'apparition récente et à se mobiliser afin de mener à bien ces initiatives.</li> <li>- Fournir un appui aux pays s'agissant de l'utilisation d'équipements certifiés relatifs à la multiplication des végétaux, qui peuvent servir à lutter contre la propagation d'organismes nuisibles et de pathogènes transfrontières.</li> <li>- Placer les ravageurs et les maladies parmi les priorités absolues dans la région et dans les initiatives régionales.</li> </ul> |
| <b>Objectif 6</b>   |  |
| Qualité technique   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Conférence régionale a noté combien il importait de veiller à ce que l'expertise technique de la FAO soit adaptée aux exigences du Programme de développement durable à l'horizon 2030, entre autres afin d'atteindre les objectifs stratégiques de la FAO, notamment en rajeunissant et en réaménageant ses effectifs au regard des compétences, de la parité hommes-femmes et de l'équilibre géographique.</li> </ul>  |
| Parité hommes-femmes  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Toutes les recommandations comprenaient l'intégration de la question de l'égalité hommes-femmes dans des programmes nationaux, pour un meilleur impact des initiatives en faveur du développement, et appelaient les gouvernements à s'engager à améliorer les statistiques ventilées par sexe au niveau national, notamment en allouant des ressources pour mettre en place un environnement propice et en contribuant à l'élaboration et à l'utilisation de données sexospécifiques.</li> </ul>   |
| Nutrition   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aider les pays en situation de crise à mettre en œuvre des programmes axés sur la sécurité alimentaire et la nutrition.</li> </ul>  |

| Initiative régionale (IR)                        | Proche-Orient et Afrique du Nord (NERC)  |
|--|--|
| <i>Initiative régionale sur la pénurie d'eau</i> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intensifier l'appui apporté dans les domaines de la planification stratégique et des politiques, de l'adaptation au changement climatique, du renforcement des capacités en matière de comptabilité de l'eau, du suivi de la productivité de l'eau, de la gestion de la sécheresse et de la gouvernance des eaux souterraines.</li> </ul> |

|   |   |
|---|---|
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accroître le nombre de pays tirant parti des pratiques d'agriculture et d'aquaculture intégrées.</li> <li>- Favoriser l'adoption et l'utilisation à grande échelle de l'énergie solaire pour l'irrigation non seulement en Égypte, mais aussi en Jordanie, au Liban et en République arabe syrienne.</li> </ul>  |
| <i>Agriculture familiale</i>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Traiter la question de la productivité des agriculteurs familiaux dans le contexte du changement climatique et faciliter leur accès aux marchés.</li> <li>- Promouvoir des chaînes de valeur agroalimentaires inclusives et durables.</li> <li>- Apporter un appui au renforcement des capacités, à l'autonomisation des organisations de producteurs, à la promotion et à l'expansion de la protection sociale, et à l'emploi des jeunes.</li> <li>- Contribuer au renforcement de la résilience de ces catégories vulnérables d'exploitants agricoles face aux effets du changement climatique.</li> <li>- Recueillir des éléments d'information concernant le rôle que jouent les différents types de petits exploitants pour la sécurité alimentaire, la croissance économique et l'emploi, et comprendre les liens qui existent entre le morcellement des terres, le vieillissement des populations rurales, la protection sociale et les tendances migratoires, aux fins de l'élaboration de stratégies de développement d'une petite agriculture durable.</li> <li>- Apporter un appui aux organisations d'agriculteurs et à l'apprentissage efficace dispensé dans le cadre des écoles pratiques d'agriculture restent une priorité.</li> <li>- Apporter un soutien structuré à l'exode rural, le cas échéant, dans des cas particuliers.</li> </ul> |
| <i>Renforcer la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition</i> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer l'élaboration de stratégies de réduction des risques fondées sur des éléments factuels et encourager l'investissement; l'appui portera sur le renforcement des capacités des pays à produire et à utiliser des informations concernant la sécurité alimentaire et la nutrition, l'application de mesures de prévention et d'atténuation des catastrophes, le suivi des menaces liées au criquet pèlerin (par le truchement de la Commission de lutte contre le criquet pèlerin [Secrétariat de la CRC]), ainsi que la préparation à d'éventuels foyers de grippe aviaire hautement pathogène dans la région.</li> <li>- Renforcer la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition pour aider les pays à faire face aux effets négatifs des conflits (déplacements, migrations, pertes irréversibles de capital social et humain, etc.) et à les limiter, contribuant ainsi aux efforts mis en œuvre pour éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition.</li> </ul>  |

| Objectif stratégique (OS)  | Europe et Asie centrale (ERC)  |
|--|--|
| <p><b>OS 1</b></p> <p>Contribuer à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Continuer à aider les pays d'Europe et d'Asie centrale à transformer leurs secteurs agricoles et à développer les moyens d'existence des agricultrices et agriculteurs grâce à l'e-agriculture, et en encourager l'utilisation responsable au moyen des trois initiatives régionales.</li> <li>- Recenser et analyser les bonnes pratiques, les outils et les mécanismes relatifs à l'e-agriculture à des fins de partage des connaissances, de donner des avis stratégiques et de renforcer les capacités afin de maximiser les avantages et de réduire autant que possible les risques.</li> <li>- Mettre au point, en collaboration avec des partenaires nationaux, régionaux et internationaux, un cadre et une stratégie inclusive de renforcement des capacités dans le domaine de l'e-agriculture.</li> <li>- Servir de plateforme régionale neutre de mise en commun des connaissances et d'appuyer l'exécution des stratégies nationales d'e-agriculture des pays d'Europe et d'Asie centrale.</li> <li>- Aider les États Membres à appliquer les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale et les Directives volontaires sur le droit à l'alimentation et s'assurer que les thèmes transversaux (parité hommes-femmes, gouvernance, nutrition et changement climatique) sont bien abordés.</li> </ul> |
| <p><b>OS 2</b></p> <p>Rendre l'agriculture, les forêts et les pêches plus productives et plus durables</p>         | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégrer la diversification et les approches agroécologiques dans les trois initiatives régionales et poursuivre ses travaux sur l'agroécologie, par exemple dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028) et de l'initiative «L'agroécologie – passer à l'échelle supérieure», et veiller à ce que ces points soient abordés par les organes directeurs et techniques de la FAO.</li> <li>- Jouer un rôle de chef de file, afin de faciliter, en collaboration avec d'autres acteurs concernés, l'élaboration de méthodes visant à évaluer la viabilité de tous les systèmes agricoles et alimentaires.</li> <li>- Établir un lien entre l'initiative régionale 1 (IR 1) et la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028).</li> <li>- Mettre en œuvre l'initiative régionale 3 sur «la gestion durable des ressources naturelles dans un contexte de changement climatique» (IR 3) et veiller à garder des liens entre les initiatives régionales 1 et 3 en ce qui concerne l'agriculture durable et les systèmes alimentaires durables.</li> </ul>   |

| Objectif stratégique (OS)   | Europe et Asie centrale (ERC)   |
|---|---|
| <b>OS 3</b><br>Réduire la pauvreté rurale   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre la mise en œuvre de l'initiative régionale «Autonomisation des petits agriculteurs et des exploitations familiales afin d'améliorer les moyens d'existence et de réduire la pauvreté».</li> </ul>   |
| <b>OS 4</b><br>Œuvrer à des systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs et plus efficaces           | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre la mise en œuvre des deux initiatives régionales et l'initiative régionale 2 sur «le commerce agroalimentaire et l'intégration des marchés» et continuer à s'en servir comme approche programmatique, afin d'assurer la cohérence et l'appui intégré de la mise en œuvre des programmes de pays au service de la réalisation des ODD.</li> <li>- Continuer à aider les pays à élaborer et mettre en œuvre des politiques et des stratégies conformes aux accords de l'Organisation mondiale du commerce, en adoptant une approche neutre et équilibrée.</li> <li>- Faciliter l'intégration d'une approche axée sur les systèmes alimentaires dans l'élaboration et la planification des politiques rurales et urbaines</li> <li>- Aider les Membres à appliquer les Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires et veiller à ce que les thèmes transversaux (parité hommes-femmes, gouvernance, changement climatique et nutrition) soient bien pris en compte.</li> </ul> |
| <b>OS 5</b><br>Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer la résilience face aux ravageurs et aux crises.</li> <li>- Améliorer l'évaluation de la vulnérabilité et de la mesure de la résilience.</li> <li>- Se pencher sur le problème des maladies, des organismes nuisibles, des répercussions des risques naturels et des pratiques en matière de réduction des risques de catastrophe.</li> </ul>   |
| <b>Objectif 6</b>   |   |
| Parité hommes-femmes  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Souligner combien il est important de promouvoir la parité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes.</li> </ul>  |
| Changement climatique   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre acte de l'importance des priorités qu'il est proposé de suivre en 2018-2021 et qui doivent s'inscrire dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Accord de Paris.</li> <li>- Insister sur la nécessité pour le secteur agricole de faire face au changement climatique, tant en matière d'adaptation que d'atténuation, en prenant les mesures adéquates aux niveaux national, régional et mondial, et continuer à accompagner les gouvernements et à faciliter les dialogues multipartites à l'appui de ces efforts.</li> </ul>   |
| Nutrition   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconnaître qu'il est important que les priorités proposées pour 2018-2021 soient alignées sur la Déclaration de Rome issue de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2) ainsi que sur le Cadre d'action correspondant.</li> </ul>   |

| Initiative régionale (IR)   | Europe et Asie centrale (ERC)  |
|---|--|
| <i>Autonomiser les petits agriculteurs et les petits exploitants familiaux au service de l'amélioration des moyens d'existence ruraux et de la réduction de la pauvreté</i> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aider les petits exploitants et les agriculteurs familiaux, en agissant au niveau des politiques et au niveau local, afin d'améliorer les moyens d'existence ruraux et de contribuer à réduire la pauvreté rurale.</li> <li>- Fournir un appui à l'élaboration des politiques et aux pratiques novatrices afin de renforcer la production agricole durable et climato-intelligente, conformément aux principes relatifs à l'alimentation et l'agriculture durables.</li> <li>- Favoriser une croissance inclusive grâce à l'amélioration des moyens d'existence ruraux et de l'accès aux ressources naturelles, y compris par l'appui aux politiques multisectorielles de développement rural, au développement communautaire intégré, à l'amélioration de l'accès aux chaînes de valeur, à l'application des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts, aux statistiques, à l'emploi rural décent et à la protection sociale.</li> </ul> |



|  |  |
|--|--|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer l'appui apporté afin d'améliorer les capacités dans les domaines des programmes scolaires portant sur l'alimentation et la nutrition, des investissements dans la petite agriculture ainsi que de la protection sociale tenant compte de la question de la nutrition. L'initiative vise à améliorer la situation économique des groupes vulnérables, à faire en sorte que ceux-ci bénéficient de l'égalité hommes-femmes et à accélérer l'autonomisation économique des femmes en milieu rural. D'autres questions transversales, notamment la gouvernance, les statistiques et le changement climatique, seront systématiquement intégrées dans l'initiative.</li> </ul>   |
| <i>Commerce agroalimentaire et intégration des marchés</i>                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aider les États Membres à renforcer l'environnement des politiques en matière de commerce agroalimentaire en faveur des exploitations agricoles petites et moyennes et des producteurs de denrées alimentaires.</li> <li>- Mener des activités de renforcement des capacités relatives aux accords commerciaux et aux procédures de l'OMC, y compris les questions de commerce international, l'application de méthodes d'analyse des incidences des politiques commerciales, alimentaires et agricoles, et la conception de stratégies d'élaboration de systèmes agroalimentaires nationaux. Le Réseau d'experts du commerce agricole continue de fournir un cadre au dialogue relatif aux accords commerciaux.</li> <li>- Aider les pays à adopter des normes relatives à la sécurité sanitaire et à la qualité des aliments au moyen de la mise au point de systèmes nationaux de contrôle des aliments qui soient solides et à apporter leur contribution à l'élaboration des normes de la Commission du Codex Alimentarius.</li> <li>- En ce qui concerne les questions phytosanitaires, apporter un appui à la mise en œuvre de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV).</li> <li>- Apporter un appui au renforcement des capacités dans les domaines de la résistance aux antimicrobiens, des maladies animales transfrontalières et des systèmes nationaux d'identification des animaux et de traçabilité, afin d'améliorer la santé animale.</li> </ul>  |
| <i>Gestion durable des ressources naturelles dans le contexte du changement climatique</i> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les capacités nationales visant à la gestion durable des ressources naturelles, notamment en ce qui concerne l'adaptation aux effets du changement climatique et l'atténuation de ces derniers, la réduction des risques de catastrophe et le développement de l'agroécologie au moyen du passage à des systèmes alimentaires plus résilients face aux effets du changement climatique et plus durables. L'initiative doit fournir un mécanisme régional visant à aider les Membres à avoir accès à des mécanismes de financement climatique, par exemple le Fonds vert pour le climat et FEM-7.</li> <li>- Améliorer l'alignement des politiques, la collecte de données et le renforcement des capacités.</li> <li>- Prendre en compte de manière efficace les questions de l'agriculture, de l'élevage, des forêts et de la pêche durables dans les mécanismes de gouvernance nationaux, en particulier dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'adaptation des indicateurs des ODD aux pays et favoriser l'élaboration de politiques plus intégrées et transversales dans les pays.</li> <li>- Apporter un appui à la fourniture et à la collecte de données, d'outils et de services pour des prises de décision efficaces en vue d'une gestion durable des ressources naturelles.</li> <li>- Aider à la mise en œuvre des indicateurs des ODD relevant de la responsabilité de la FAO et à l'amélioration des services d'agrométéorologie, de l'alerte précoce et de la cartographie des risques ainsi que de la modélisation du changement climatique.</li> <li>- Mettre en évidence les mécanismes permettant de repérer et de suivre les menaces, d'évaluer les risques et d'assurer une alerte rapide intégrée.</li> <li>- Renforcer les capacités nationales relatives à l'adoption d'approches durables pour la gestion durable des ressources naturelles, notamment l'agriculture intelligente face au climat.</li> <li>- S'attaquer à la pénurie d'eau, aux maladies dues aux ravageurs et aux effets des risques naturels, et s'intéresser aux pratiques de réduction des risques de catastrophe.</li> </ul> |

| Objectif stratégique (OS)   | Conférence régionale informelle pour l'Amérique du Nord (iNARC)  |
|---|--|
| <b>OS 1</b><br><br>Contribuer à l'élimination de la faim, de l'insécurité | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournir des informations, des évaluations et des analyses pour lutter contre la faim et réduire la malnutrition – notamment des évaluations réalisées au sein des ménages.</li> </ul> |

| Objectif stratégique (OS)  | Conférence régionale informelle pour l'Amérique du Nord (iNARC)  |
|--|--|
| alimentaire et de la malnutrition  |  |
| <p><b>OS 2</b></p> <p>Rendre l'agriculture, les forêts et les pêches plus productives et plus durables</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les travaux de la FAO sur l'agriculture intelligente face au climat, notamment l'élaboration de services et d'outils d'aide à la décision directement pertinents pour les petits producteurs (agriculteurs, aquaculteurs, exploitants forestiers et pêcheurs) et qui peuvent être diffusés et appliqués à grande échelle, en tenant compte des conditions locales.</li> <li>- Analyser et mettre en valeur comment les biotechnologies innovantes dans les secteurs agricoles et aquacoles, et d'autres technologies de pointes, améliorent la productivité des exploitations agricoles et leur rentabilité, réduisent les émissions de carbone issues de l'agriculture, et renforcent la gestion durable des ressources naturelles.</li> <li>- Faciliter l'accès aux technologies agricoles innovantes, notamment les avancées dans l'analyse génétique de précision, comme moyen de renforcement des capacités des petits producteurs des pays en développement afin d'accroître les revenus de la ferme, d'adapter les pratiques agricoles aux effets du changement climatique, et de rendre les systèmes de production agricole plus durables en vue de garantir un approvisionnement alimentaire sûr et abordable.</li> <li>- Considérer les approches liées à l'agriculture intelligente face au climat, à l'agroécologie et aux biotechnologies comme faisant partie des divers outils qui se renforcent mutuellement et que les agriculteurs peuvent utiliser pour atteindre de nombreux objectifs. La FAO devrait encourager l'innovation afin de rendre les systèmes de production agricole plus durables, et proposer un espace neutre permettant de dépolariser le débat sur ces questions.</li> <li>- Renforcer l'expertise technique de la FAO et les capacités aux niveaux régional et national à l'appui de la mise en œuvre des instruments existants, en particulier les Directives volontaires sur la pêche artisanale, le cadre stratégique pour l'aquaculture et les systèmes de suivi et d'information sur les ressources forestières.</li> <li>- Poursuivre les efforts en vue d'améliorer les programmes de protection durable des plantes, les systèmes de production résilients et efficaces, et les pratiques de gestion durable des forêts – de manière intégrée – par exemple la gestion des feux de forêts, l'adaptation des forêts et la lutte contre l'exploitation forestière illégale et le commerce qui en découle.</li> <li>- Agir pour faire face et s'adapter aux effets de l'évolution de l'environnement marin sur les stocks de poissons, les pêches et la gouvernance de la gestion des pêches.</li> <li>- Continuer de donner la priorité à la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, y compris aux efforts consentis pour mettre en œuvre les instruments adaptés, notamment l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port et le Fichier mondial des navires de pêche, et de participer au renforcement des capacités via le programme-cadre de la FAO sur les mesures du ressort de l'État du port et les instruments internationaux connexes de lutte contre la pêche INDNR.</li> <li>- Renforcer l'aptitude de la FAO à développer son action technique et normative sur la pêche et l'aquaculture via une restructuration des sous-comités du Comité des pêches ou la création d'un nouveau sous-comité consacré à la gestion des pêches.</li> <li>- Promouvoir la protection et la gestion rationnelle des ressources en eau douce en harmonisant et en partageant les données sur l'eau et en fournissant des outils d'aide à la prise de décisions fondées sur des données probantes aux gestionnaires des bassins versants et aux usagers de l'eau.</li> <li>- Promouvoir la protection et la gestion rationnelle de la santé des sols en harmonisant et en partageant les données sur les sols et en fournissant des outils d'aide à la prise de décisions fondées sur des données probantes aux responsables de la conservation des sols et aux utilisateurs des terres.</li> <li>- Soutenir et améliorer la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, notamment les ressources génétiques des végétaux, des animaux d'élevage, des forêts, des organismes aquatiques, des micro-organismes et des invertébrés. Faciliter l'accès aux ressources génétiques pour la recherche et l'innovation.</li> </ul> |
| <p><b>OS 3</b></p> <p>Réduire la pauvreté rurale</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les efforts visant l'autonomisation des femmes en s'attaquant aux obstacles liés au sexe auxquels elles se heurtent pour accéder aux ressources productives et aux services sociaux ainsi qu'aux emplois décents dans le secteur agricole ou non agricole; pour participer, sur un pied d'égalité avec les hommes, aux prises de décisions dans leur foyer, leur communauté, et au sein des institutions locales; et pour exercer leurs droits fondamentaux et promouvoir leur accès aux terres et à la propriété foncière.</li> </ul>  |

| Objectif stratégique (OS)  | Conférence régionale informelle pour l'Amérique du Nord (iNARC)  |
|--|--|
| <p><b>OS 4</b></p> <p>Œuvrer à des systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs et plus efficaces</p>           | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer les données et les outils d'analyse comme les systèmes d'information sur les marchés et multiplier les activités de renforcement des capacités dans les pays cibles, surtout les moins avancés, à l'appui du commerce international des denrées et des produits agricoles, promouvoir les mesures commerciales transparentes, et renforcer les initiatives des marchés qui tiennent compte des questions de parité.</li> <li>- Soutenir le Secrétariat du Codex pour garantir qu'il dispose des capacités et des connaissances suffisantes pour faciliter et faire progresser les activités normatives des comités du Codex, et pour veiller à ce que les procédures et principes du Codex soient suivis et que le mandat unique du Codex soit respecté. Soutenir le Programme mixte FAO/OMS d'avis scientifiques via un financement accru et stable permettant l'élaboration en temps voulu de normes du Codex fondées sur des données scientifiques.</li> <li>- Soutenir la prise de décisions fondées sur des éléments concrets qui favorisent une meilleure nutrition, en particulier pour les femmes et les enfants, en mettant l'accent sur les chaînes de valeur tenant compte de la nutrition et visant la parité hommes-femmes.</li> <li>- Chercher des financements durables en vue de renforcer les capacités de la CIPV à garantir qu'elle est en mesure d'exécuter son mandat et ses priorités pour: améliorer l'établissement des normes internationales; favoriser le commerce sans risque des végétaux et produits végétaux; promouvoir la sécurité alimentaire; mettre en place et favoriser des systèmes efficaces d'échange des informations entre les Membres; renforcer les capacités techniques de tous les pays membres, en particulier les pays en développement, à mettre en œuvre la CIPV et ses normes; et fournir une structure d'appui administratif suffisante et durable pour répondre aux besoins et aux priorités des Membres.</li> <li>- Promouvoir la qualité et la sécurité sanitaire des aliments, notamment la prévention des maladies d'origine alimentaire; accorder la priorité à la protection des consommateurs et aux pratiques équitables dans le commerce des denrées alimentaires.</li> <li>- Soutenir l'élaboration et l'adoption de systèmes réglementaires fondés sur des faits scientifiques dans les États Membres, qui permettent un meilleur alignement des approches réglementaires pour les produits de la biotechnologie moderne destinés à l'évaluation de la sécurité sanitaire des aliments génétiquement modifiés; renforcent l'aptitude des États Membres à interpréter et à analyser les évaluations de la sécurité sanitaire afin d'éclairer les décisions relatives aux autorisations et à la gestion des risques et d'améliorer l'utilisation de la base de données de la FAO pour le partage des évaluations de la sécurité sanitaire des aliments dérivés de plantes à ADN recombiné; et favorisent des politiques fondées sur l'analyse des risques pour la gestion des cas de présence à faible concentration.</li> </ul> |
| <p><b>OS 5</b></p> <p>Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir et harmoniser la collecte de données sur la sécurité sanitaire des aliments, la santé des végétaux et la santé des animaux et améliorer le partage des analyses au sein de la FAO et entre ses Membres et partenaires, et mettre en place des systèmes de prévision et d'alerte précoce en matière d'insécurité alimentaire afin d'offrir aux Membres et partenaires des outils d'aide à la prise de décisions.</li> <li>- Donner la priorité à une réponse mondiale concernant la menace que représente actuellement la légionnaire d'automne en Afrique, et continuer de faciliter la collaboration avec les États Membres.</li> <li>- Renforcer les plateformes EMPRES et GLEWS, assurer la mise en place d'un Centre de gestion des crises (Santé animale) efficace et durable qui permette d'intervenir rapidement face aux flambées de maladies animales transfrontières, qu'elles soient d'origine naturelle, accidentelle ou intentionnelle.</li> <li>- Collaborer avec les autres organismes ayant leur siège à Rome en associant les principaux acteurs clés de l'aide alimentaire et de la nutrition afin d'éviter les efforts inutiles et continuer d'améliorer les interventions alimentaires dans les situations de crise humanitaire, notamment au moyen d'approches fondées sur la résilience, afin de prévenir et de faire face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle prolongée.</li> <li>- Promouvoir la résilience en renforçant les capacités des individus dont les moyens d'existence reposent sur l'agriculture et des systèmes de production alimentaire, halieutique et forestière afin d'analyser, de réduire, d'atténuer et de gérer les risques, et de s'adapter aux chocs et tension et de s'en remettre.</li> <li>- Soutenir l'approche «Un monde, une santé» et le Programme d'action mondial en faveur de la sécurité sanitaire en améliorant la collaboration bilatérale, multilatérale et multisectorielle afin de renforcer les capacités nationales et mondiales à prévenir, détecter et répondre aux menaces de maladies infectieuses, qu'elles soient d'origine naturelle, accidentelle ou intentionnelle.</li> </ul>   |
| <p><b>Objectif 6</b></p>   |  |
| <p>Qualité technique</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les capacités techniques de la FAO en matière de gestion de l'information et soutenir l'amélioration des systèmes nationaux de données pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition, la gestion des forêts, l'aquaculture et les pêches.</li> </ul>  |

| Objectif stratégique (OS) | Conférence régionale informelle pour l'Amérique du Nord (iNARC)   |
|---------------------------|---|
| Parité hommes-femmes      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégration systématique des questions de parité via la collecte de données ventilées par sexe et des informations, des évaluations et des analyses sexospécifiques destinées à lutter contre la faim et à réduire la malnutrition. La FAO doit également s'efforcer d'élaborer un Plan d'action permettant la mise en œuvre efficace de la Politique de la FAO sur l'égalité des sexes afin de mieux cibler son action.</li> <li>- Collaborer avec d'autres organisations internationales afin de traiter des aspects sociaux, de genre et relatifs à la main-d'œuvre des secteurs de l'aquaculture et des produits comestibles de la mer.</li> </ul> |
| Nutrition                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir la prise de décisions fondées sur des éléments concrets qui favorisent une meilleure nutrition, en particulier pour les femmes et les enfants, en mettant l'accent sur les chaînes de valeur tenant compte de la nutrition et visant la parité hommes-femmes.</li> </ul>  |